

LND Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 03/15/2018 Date de révision: 10/04/2018 Version: EH-LND-2018a

SECTION 1: Identification

Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : LND Hardener
Code du produit : EH-LND, EH-LND-8
Catégorie chimique : Mélange d'anhydride

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Agent de durcissement pour résine époxyde.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Gougeon Brothers, Inc
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706 - U.S.A.
T 888-377-6738 or 989-684-7286

Distributeur

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2
Eye Dam. 1
Resp. Sens. 1
Skin Sens. 1
Aquatic Chronic 3

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS)



GHS05

GHS08

Mention d'avertissement (GHS)

Danger

Mentions de danger (GHS)

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS)

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

LND Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

Substances

Non applicable

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Anhydride tétrahydro-4-méthylphtalique	(n° CAS) 34090-76-1	30 - 60
Anhydride hexahydro-4-méthylphtalique	(n° CAS) 19438-60-9	10 - 30
Anhydride 1,2,3,6-tétrahydrophthalique	(n° CAS) 85-43-8	10 - 30
Chlorure de benzyltriéthylammonium	(n° CAS) 56-37-1	1 - 10
Anhydride phtalique	(n° CAS) 85-44-9	1 - 5

L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation.

SECTION 4: Premiers soins

Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation** : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion** : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation** : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Symptômes/effets après contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire** : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/effets après ingestion** : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie** : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
- Réactivité** : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie** : Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

LND Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

- Protection en cas d'incendie** : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).
- Autres informations** : L'utilisation d'eau peut générer des solutions aqueuses toxiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêche la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention** : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage** : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Rincer la zone avec de l'eau et du carbonate de soude. Ventiler la zone.

Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7: Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène** : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage** : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter les températures élevées. Protéger de l'humidité.
- Température de stockage** : 40 - 90 °F / 4 - 32 °C

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Anhydride tétrahydro-4-méthylphtalique (34090-76-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	0,0005 mg/m ³
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	0,002 mg/m ³
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Surface Limit: 0.07mg/100cm ² ; Upper respiratory tract irritation.
Anhydride hexahydro-4-méthylphtalique (19438-60-9)		
Non applicable		
Anhydride 1,2,3,6-tétrahydrophthalique (85-43-8)		
Non applicable		
Chlorure de benzyltriéthylammonium (56-37-1)		
Non applicable		

LND Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Anhydride phtalique (85-44-9)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	1 ppm SENS
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	12 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	2 ppm
IDLH	US IDLH (mg/m ³)	60 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	6 mg/m ³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	1 ppm

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide
Couleur	: Ambré
Odeur	: Caractéristique des anhydrides
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 300 °F / 149 °C
Point d'éclair	: > 135 °F / 57 °C Vase clos Pensky-Martens
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: < 1 mm Hg @ 68 °F / 20 °C Évaluation basée sur la liste des composants.
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: 5,7 (air = 1)
Densité relative (eau = 1)	: 1,21
Solubilité	: Eau: Négligeable.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

Autres informations

Teneur en COV	: La norme ASTM D 2369-07 est utilisée pour déterminer la teneur en matières volatiles d'un mélange de résine époxy et de durcisseur. ECCW / LND: 9.89 g/L ; 0.08 lb/gal
Densité apparente	: 10,08 lb/gal (1.21 kg/L)

LND Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles. Humidité.
Matières incompatibles	: alcools. Alcalis. Amines. Eau.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Des fumées irritantes.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Anhydride tétrahydro-4-méthylphtalique (34090-76-1)	
DL50 orale rat	2140 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2980 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 0,74 mg/L 8h mist

Anhydride hexahydro-4-méthylphtalique (19438-60-9)	
DL50 cutanée lapin	1555 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 0,74 mg/L 8h mist

Anhydride 1,2,3,6-tétrahydrophthalique (85-43-8)	
DL50 orale rat	5410 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 22000 mg/kg

Chlorure de benzyltriéthylammonium (56-37-1)	
DL50 orale rat	2219 mg/kg
DL50 cutanée lapin	8300 mg/kg

Anhydride phtalique (85-44-9)	
DL50 orale rat	1530 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

LND Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

Écologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Chlorure de benzyltriéthylammonium (56-37-1)	
CL50 poisson 1	141 - 185 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])

Persistence et dégradabilité

LND Hardener	
Persistence et dégradabilité	Non établi.

Potentiel de bioaccumulation

LND Hardener	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Anhydride phtalique (85-44-9)	
BCF poissons 1	3169
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,73

Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

Nom	Identificateur de produit	Renseignements sur les critères de classification de l'écotoxicité
Anhydride tétrahydro-4-méthylphtalique	(n° CAS) 34090-76-1	Non classé
Anhydride hexahydro-4-méthylphtalique	(n° CAS) 19438-60-9	Non classé
Anhydride 1,2,3,6-tétrahydrophthalique	(n° CAS) 85-43-8	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Chlorure de benzyltriéthylammonium	(n° CAS) 56-37-1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Anhydride phtalique	(n° CAS) 85-44-9	Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG

Non réglementé

Polluant marin : Non

Transport par air

Conformément aux exigences de IATA

Non réglementé

LND Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 15: Informations sur la réglementation

Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

Anhydride phtalique (85-44-9)	
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis	
CERCLA RQ	5000 lb
Loi SARA Section 313, États-Unis – Déclaration des émissions	1 %

Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Réglementations des Etats - É-U

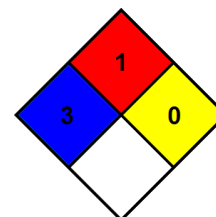
California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

Anhydride 1,2,3,6-tétrahydrophthalique (85-43-8)
U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses

Anhydride phtalique (85-44-9)
U.S. - Massachussets - Liste Right To Know
U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission	: 03/15/2018
Date de révision	: 10/04/2018
Version	: EH-LND-2018a
Autres informations	: Aucun.
Danger pour la santé NFPA	: 3
Danger d'incendie NFPA	: 1
Réactivité NFPA	: 0



Notation de danger

Santé	: 3 Danger sérieux
Inflammabilité	: 1 Danger léger
Physique	: 0 Danger minime

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.